



PROFIL DE POSTE
GRADE : IDE
UNITE DE PSYCHIATRIE DE CRISE (UPC)
Temps de travail : 100%

Version : 3

Rédacteurs :
Modifier le 17/06/2022
Date Validation : 29/06/2020

GROUPEMENT HOSPITALIER : CENTRE
ETABLISSEMENT : EDOUARD HERRIOT
POLE D'ACTIVITE MEDICALE : URGENCES - REANIMATION MEDICALE - ANESTHESIE REANIMATION - SAMU
RESPONSABLE MEDICAL DU POLE : M. LE Pr GUEUGNIAUD
RESPONSABLE D'UNITE FONCTIONNELLE DE L'UPC : M. LE Pr POULET
RESPONSABLE MEDICAL DU SECTEUR : Dr HOESTLANDT
DIRECTEUR REFERENT : Christine CURIE
CADRE SUPERIEUR DU POLE : Dominique CHARNIGUET
ATTACHE D'ADMINISTRATION : Kamel MAMI

PRESENTATION GENERALE DU SITE

Le Groupement Hospitalier Centre (GHC) regroupe 3 établissements :

- ✓ L'hôpital Edouard HERRIOT (HEH), situé 5, place d'Arsonval - Lyon 3ème, est un établissement multidisciplinaire.
- ✓ L'hôpital gériatrique des CHARPENNES (HDC), situé 27, rue Gabriel PERI – 69100 Villeurbanne, est un établissement gériatrique.
- ✓ Le centre de consultations et de traitements dentaires (SCTD), situé 6-8, place Depéret- 69007 Lyon.

Tous ces établissements sont accessibles par les transports en commun.

Le GHC fait actuellement l'objet d'un projet de modernisation de grande ampleur comprenant notamment à HEH, la construction d'un nouveau pavillon, dédié aux blocs opératoires et soins critiques, qui a ouvert ses portes en septembre 2018. Le projet de modernisation se poursuivra à partir de 2019, par une restructuration de l'accueil des urgences. Parallèlement, la rénovation des unités de soins est engagée depuis plusieurs années.

Le GHC compte 1076 lits et places, dont 832 à HEH et 244 à l'HDC, ainsi que 84 fauteuils au SCTD. Il est le siège du SAMU, du CRRA et du centre de médecine hyperbare des HCL. Il accueille également le Centre de traitement des brûlés de Lyon.

Le GHC constitue le principal pôle des urgences adultes de l'agglomération lyonnaise avec l'accueil 24H / 24H des urgences médicales, chirurgicales et ophtalmologiques ainsi qu'un accueil de jour des urgences dentaires. Il dispose quasiment de toutes les spécialités médicales et chirurgicales.

Il est composé de :

- ✓ 4 pôles d'activité médicale clinique qui couvrent de nombreuses spécialités :
 - Le pôle URMARS (Urgences, Réanimation Médicale, Anesthésie-Réanimation, SAMU)
 - Le pôle des spécialités médicales
 - Le pôle des spécialités chirurgicales dont la chirurgie d'urgence
 - Le pôle d'Odontologie
- ✓ Un secteur hors pôle avec :
 - des unités de court séjour gériatrique, SSR gériatrique, Unité de Soins de Longue Durée en lien avec l'Institut du Vieillissement.

- Santé publique : le site d'HEH accueille un centre d'orthogénie, une permanence d'accès aux soins, un centre de dépistage SIDA et IST, un planning familial, des consultations d'addictologie, une unité d'accueil et de soins pour patients sourds, une unité médico-judiciaire et l'institut médico-légal.
- Imagerie médicale et interventionnelle programmées et d'urgence qui regroupe une équipe de radiologues hautement spécialisés en urinaire, digestive, vasculaire, ostéo-articulaire, ORL et neurologique.

Pour plus d'information rendez-vous sur : <http://www.chu-lyon.fr/fr/hopital-edouard-herriot>

PRESENTATION DES UNITES : AMBULATOIRE et HOSPITALISATION

➤ L'AMBULATOIRE : Spécificités de prise en charge

L'unité accueille en hospitalisation brève, d'environ 72 heures, des patients à partir de seize ans en situation de crise psychique.

Elle constitue donc un moyen d'accès aux soins et a pour fonction de repérer la séméiologie et de clarifier les orientations thérapeutiques possibles en veillant à ce que celles-ci puissent être mises en œuvre.

➤ L'HOSPITALISATION (unité de 10 lits d'hospitalisation complète).

Les principaux motifs d'hospitalisations dans cette unité sont :

- Le risque suicidaire
- Après une tentative de suicide
- Les troubles anxieux et dépressifs
- Les manifestations post traumatiques
- Les complications adaptatives de l'adolescence et du jeune adulte
- L'apparition de troubles d'allures psychotiques
- Les décompensations psychiques des addictions
- Les premiers soins des troubles des conduites alimentaires

MISSIONS et PARTICULARITES

L'infirmier oscille entre le secteur d'hospitalisation et le secteur ambulatoire.

➤ Sur le secteur d'hospitalisation, l'IDE assure :

- Entretien d'accueil du patient et éventuellement de son entourage.
- Evaluation de l'urgence suicidaire et surveillances appropriées.
- Instauration d'une relation d'aide thérapeutique (Aide et soutien psychologique).
- Identification des situations d'urgence et y faire face par des actions adaptées.
- Participation aux entretiens d'évaluation et aux entretiens thérapeutiques médico-infirmiers.
- Formalisation du diagnostic infirmier et réalisation des soins relevant de son initiative et dans le cadre de son rôle propre : observer le patient sur le plan clinique, les conduites, le comportement, les mécanismes de l'adaptation, les capacités cognitives et le degré d'autonomie.
- Prévention et évaluation de la souffrance et la détresse des personnes et participation à leur soulagement (que cette souffrance soit d'origine somatique, psychique ou sociale).
- Assurer les accompagnements des patients hospitalisés.
- Capacité à proposer et à animer des médiations thérapeutiques.

➤ **Sur le secteur ambulatoire l'IDE assure :**

- Le suivi individuel des patients : maîtrise de l'entretien clinique en psychiatrie, maîtrise des méthodes de gestion du stress (relaxation, technique respiratoire ...)
- Suivi groupal : formation à la thérapie comportementale dialectique, aux principes de l'éducation thérapeutique, à la thérapie des schémas, à la thérapie basée sur la mentalisation
- Délivrance de traitements spécifiques par neuromodulation (tDCS) en ambulatoire
- Accompagnement des patients et des familles (UNAFAM – Patients expert)
- Travail en lien avec les différentes structures de soins, et associatifs
- Gestion des agendas, prise de rendez-vous

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Temps plein (100%) soumis au pointage
- Travail en 12h, amplitude horaire :
 - Jour : 07h00-19h00
 - Nuit : 19h00-07h00
- Ambulatoire : 8h00 -20h00

Temps de relève : 20 mn (démarrage 10 mn avant prise de poste) à récupérer sur poste de travail

- Repos variable
- Le port d'une tenue professionnelle réglementaire est exigé (manches courtes, cheveux attachés, absences de bijoux...), tenue civile impérative au self.
-
- ***Ce profil de poste peut être sujet à modifications en fonction de l'évolution des organisations de travail et des activités médicales.***